

Une solution pour chaque phase de vie

Quelles assurances sont obligatoires? Qui profite d'une assurance de perte de gain? MEDISERVICE VSAO-ASMAC a spécialement développé le modèle des phases de vie pour les médecins. Il fournit un aperçu des différentes assurances et de leur pertinence pour chaque phase de vie.

Christoph Bohn, collaborateur indépendant MEDISERVICE VSAO-ASMAC

Outre le fait de devoir remplir la déclaration d'impôt, les questions d'assurance comptent probablement parmi les tâches les plus ingrates pour la plupart d'entre nous. «De quelles assurances ai-je besoin pour ouvrir mon propre cabinet?» «Une assurance responsabilité civile privée est-elle appropriée ou superflue dans ma situation?» «A quoi sert une assurance de protection juridique?» Les médecins n'échappent pas non plus à ces questions,

même si leurs compétences et centres d'intérêt sont très éloignés de ces préoccupations.

En tant qu'organisation de prestations de service de l'ASMAC, MEDISERVICE est spécialisée sur les besoins et exigences des médecins et connaît parfaitement les différentes phases de la carrière professionnelle médicale. Conscient de la charge de travail et du peu de loisirs de ses membres, MEDISERVICE s'efforce de créer des outils

adéquats et efficaces. Le modèle des phases de vie est également fondé sur cette approche.

Le modèle des phases de vie de MEDISERVICE

En étroite collaboration avec des spécialistes des assurances, MEDISERVICE a développé le modèle des phases de vie pour les médecins (www.mediservice-vsao.ch/fr/phases-de-vie). Celui-ci permet non seulement de se libérer de charges administratives supplémentaires, mais propose des solutions d'assurance avantageuses, de qualité, professionnelles et orientées sur le long terme pour chaque phase de la vie professionnelle et/ou privée, de la formation jusqu'à la retraite. En particulier lors de changements professionnels ou privés, l'état courant des assurances devrait être soumis à un examen approfondi. C'est possible grâce au modèle des phases de vie qui vous montre en un clin d'œil quelles solutions d'assurance sont pertinentes dans quelle phase de vie. Le modèle est divisé en un domaine «Situation professionnelle» et un domaine «Situation personnelle».

	Phases de vie											
	Situation professionnelle						Situation personnelle					
	Formation	Formation postgraduée ¹	Médecin spécialiste employé ¹	Médecin spécialiste indépendant ²	Retraite / Succession	Appartement / Colocation	Partenariat / Famille ³	Mobilité / Loisirs	Inpat	Expat	Logement en propriété	Retraite / Prévoyance vieillesse
Assurance-maladie	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Indemnité journalière	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Accident	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Interruption de l'activité professionnelle	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Protection juridique	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Assurance ménage	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Responsabilité civile privée	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Assistance	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Objets de valeur / objets d'art	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Véhicules à moteur	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Responsabilité civile professionnelle	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Assurance de choses	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Assurance bâtiments	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Assurance-vie	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Caisse de pension	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Conseils en assurances, financiers, fiscaux	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Administration du cabinet médical	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Séminaires	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Praxsuisse	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Jobmed	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Planification de carrière	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
MEDIfuture	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Journal ASMAC	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Hypothèque	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Paquet «Devenir indépendant»	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Entremise de places de crèche	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Coaching «profession de médecin & famille / vie privée»	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

Assurances ●
Prestations de services ●

1 Plein temps / temps partiel
2 Plein temps / temps partiel, avec/sans personnel, cabinet de groupe, SA
3 Concubinage, partenariat enregistré, mariage, enfants, divorce, décès

La sécurité dans la vie professionnelle ...

Un exemple: vous avez obtenu votre titre de spécialiste et prenez vos fonctions de chef de clinique dans un hôpital. Vous tombez donc dans la rubrique «Médecin spécialiste employé». Vous trouvez cette désignation en haut à la rubrique «Situation professionnelle». Si vous regardez maintenant les contenus de la colonne correspondante du haut en bas, vous verrez immédiatement quelles assurances et prestations de service sont importantes pour vous et recommandées: ainsi notamment l'assurance d'indemnités journalières, d'interruption de l'activité professionnelle et de protection juridique. A cela viennent bien

sûr s'ajouter les assurances de base qui sont indispensables dans n'importe quelle situation, comme p. ex. la caisse-maladie. Si la ligne s'épaissit, cette assurance et/ou prestation de service relève un intérêt tout particulier dans cette phase de vie.

Outre les assurances, vous profitez chez MEDISERVICE de nombreuses prestations de service utiles telles que séminaires, Jobmed (plate-forme de l'emploi dans le domaine médical), planification de carrière, paquet «Devenir indépendant» et encore bien plus.

En tant que «Médecin spécialiste employé», vous êtes assuré contre de nom-

breux risques par votre employeur. Ce n'est pas le cas si vous êtes un «Médecin spécialiste indépendant». C'est pourquoi l'aperçu dans le modèle des phases de vie prévoit tout autre chose à la rubrique «Médecin spécialiste indépendant».

... et privée

Le modèle des phases de vie fonctionne de la même façon dans le domaine «Situation personnelle». Là aussi, il y a des moments de la vie décisifs qui nécessitent une adaptation ou une extension des assurances conclues. Que ce soit lorsque vous emmé-

nagez dans votre premier appartement, quand vous fondez une famille ou changez le lieu de travail (Suisse ou étranger) ou aussi pour des questions concernant la retraite et la prévoyance vieillesse. Il vaut la peine de prendre les bonnes décisions à temps, afin de ne pas avoir plus tard des surprises désagréables et coûteuses.

Un partenaire compétent

Dans tous ces domaines, MEDISERVICE est un interlocuteur compétent qui connaît en détail les besoins et désirs de ses membres. En tant qu'organisation à but non lucratif, MEDISERVICE est neutre vis-à-vis de tous les partenaires d'assurance. Cela permet d'élaborer des solutions d'assurance intelligentes, avantageuses et adaptées aux besoins individuels.

Si vous avez des questions ou souhaitez un conseil, adressez-vous à MEDISERVICE: 031 350 44 22 ou info@mediservice-asmac.ch

Comprendre les assurances

Le modèle des phases de vie vous montre de quelles assurances vous avez besoin à quel moment de la vie. Mais que couvre une assurance responsabilité civile? Et que protège une assurance de protection juridique? Dans notre nouvelle série «Comprendre les assurances», nous présentons les différents types d'assurance et leur champ d'application respectif. Dans le prochain numéro du Journal ASMAC d'octobre 2015 (n° 5/15), nous aborderons plus en détail **les assurances responsabilité civile privées et professionnelles pour les médecins.**

Avec nous, vous y voyez clair.

En tant que membre, vous profitez d'offres transparentes.



Par exemple d'une plate-forme de carrière avec aides à la décision

Economisez de l'énergie et du temps en utilisant nos plates-formes:

→ www.medifuture.ch, www.medisem.ch, www.jobmed.ch